

923.23

256

don de l'auteur le 25 Mars

GALERIE NATIONALE

HONORABLE JOSEPH-G. BLANCHET

(BIOGRAPHIES)

Deuxième de la série

PAR

A. BECHARD

QUÉBEC
IMPRIMERIE LÉGER BROUSSEAU
9, rue Buade

1884



GALERIE NATIONALE

L'HONNORABLE JOSEPH-G. BLANCHET

Deuxième de la série

743

A. BECHARD

QUÉBEC
IMPRIMERIE LÉGER BROSSEAU
9, rue Beale

1884

Enregistré conformément à l'acte du parlement du
Canada, en 1884, par J.-A. Langlais, au Bureau du ministre
de l'Agriculture, à Ottawa.

DÉDICACE

JE DÉDIE CES PAGES

MONSIEUR JOSEPH-CHARLES TACHÉ,

l'écolier et l'ami de mon bien-aimé père.

A. BÉCHARD.

GALERIE NATIONALE

L'HONORABLE JOSEPH-G. BLANCHET

“ La meilleure leçon est celle des exemples. ”

LA HARPE.

Nous présentons au lecteur un compatriote distingué, et comme médecin et comme homme politique. Parti, au début de sa carrière, avec aucune autre ressource que celle d'une éducation classique et la volonté de se faire une position parmi ses semblables, comment a-t-il pu arriver aussi rapidement au haut de l'échelle sociale, tandis que plusieurs de ses confrères contemporains sont restés en arrière de lui, quoiqu'ils eussent les mêmes avantages d'éducation et de talents ?

La réponse à cette question est toujours la même. La bonne conduite et la sobriété sont le secret de cette carrière brillamment suivie par le sujet de cette étude ; tant il est vrai que des

talents, même ordinaires, mais soutenus par une conduite irréprochable, feront toujours plus, en ce monde, que des talents transcendants qui n'ont point pour compagnes une conduite morale et la tempérance. Ceci est une vérité si bien démontrée qu'il est inutile d'insister davantage sur ce point.

JOSEPH-GODERIC BLANCHET est né à St-Pierre de la rivière du Sud, dans le comté de Montmagny, le 7 de juin 1829. Il a donc eu 55 ans accomplis en juin de 1884.

Il est le deuxième enfant de Louis Blanchet et de Marguerite Fontaine, nés, eux aussi, à St-Pierre de la rivière du Sud. Il n'avait que deux ans lorsqu'il eut le malheur de perdre sa mère ; et son père mourait en 1871, après avoir eu la consolation de voir son fils profiter si bien de l'instruction qu'il lui avait fait donner au prix de si grands sacrifices.

La paroisse natale de M. Blanchet est une des anciennes paroisses du pays, et elle a fourni plusieurs belles figures à notre histoire. Je ne puis résister au désir de citer ici, *in extenso*, un extrait de l'*Album du Touriste* par Mons. J.-M. Lemoine.

Saint-Pierre, rivière du Sud, la patrie des Blanchet, fut le théâtre, en 1776, d'un incident marquant de

l'invasion bostonnaise. Les seigneurs de Beaujeu Couillard et de Gaspé, secondés par le curé Bailly, tentèrent avec plus d'énergie que de succès de repousser l'envahisseur de leurs demeures.

Puis, dans un renvoi de la même page (276), voici ce qu'on lit :

SAINTE-PIERRE.—Cédé en seigneurie sous le nom de fief d'Épinay, en l'année.....

Déjà, en 1669, on y trouvait établi le chef de la famille Blanchet ; ce devait être un des premiers colons. Il s'appelait Pierre Blanchet, fils de Noël Blanchet, de Saint-Omer, évêché d'Amiens, et était marié avec Marie Fournier, fille de Guillaume Fournier, seigneur de Saint-Michel ; par sa mère, elle était petite-fille d'Hébert, premier habitant de Québec.

Noël Blanchet, père de Pierre, descendait en ligne collatérale de Nicolas Blanchet, seigneur de Martelet, capitaine au service du Pape, à Avignon, dont le fils, Guillaume Blanchet, sieur de Martelet, fut capitaine au régiment de Chaulne et commandait à Amiens, et le petit-fils commandait les 200 cheval-légers du roi, en 1683. Il s'appelait Adrien-Joseph, écuyer, sieur de Sormont. L'aîné des petits-fils de Nicolas s'appelait Simon, écuyer, sieur de Martelet, et succéda à son père au régiment de Chaulne.

Le descendant de Pierre Blanchet, en ligne directe de la 5^{ème} génération, occupe la même terre que lui et s'appelle Thomas ; c'est le frère aîné de l'archevêque F.-N. Blanchet, d'Orégon-City, et de l'évêque A. M. Blanchet, de Nosqually.

Saint-Pierre a été desservie, avant d'être paroisse, comme mission, tantôt par les curés de Saint-Thomas et tantôt par ceux de Saint-François.

Le premier missionnaire résidant à Saint-Pierre, s'appelait Jacques Lelièvre, en 1726.

La chapelle ou desserte était bâtie sur le rocher situé au sud de la rivière, près du chemin du roi. Il a retenu le nom de Rocher de la Chapelle. Il y a une croix indiquant l'endroit qui se trouve à mi-chemin entre l'église de Saint-Pierre et de Saint-Thomas.

Plus tard, en....., l'église fut bâtie sur la rive nord, sur un terrain donné par Pierre Blanchet, premier membre de la famille, à qui la jouissance d'un banc, à côté de celui du seigneur, fut concédée à perpétuité comme patron de l'église.

En 1792, (?) l'église fut transportée au sud de la rivière, où elle est actuellement. Ce sont les mêmes murs.

En 1799, un éboulis se fit du côté nord de la rivière, dans la courbe en bas de l'îlot, près du pont, engloutissant une maison et cinq personnes : une femme et un nouveau-né du jour, le parrain, la marraine et la servante.

François Blanchet, l'ancien médecin, mort en juin 1830, était le quatrième descendant de Pierre Blanchet, et Jean Blanchet, médecin, décédé en 1857, le cinquième.

En 1806 (?), il existait à Saint-Pierre un collège latin, dirigé par Monsieur Lavignon, français. Dans ce collège ont passé des hommes qui se sont distingués, entre autres le juge R.-E. Caron, l'archevêque Baillargeon, l'archevêque et l'évêque Blanchet, le docteur Jean Blanchet, M. Létourneau, notaire, Dr Louis Talbot, le juge Morin, sir E.-P. Taché (?) (1) Lavergne, N. P., Rév. M. Cloutier, le rév. M. Chartier, qui a joué un rôle pendant les troubles, le rév. M. Faucher, mort curé à Lotbinière, le rév. messire Picard des Trois-Maisons, longtemps curé de Rimouski, le notaire Alexandre Fraser, présentement à Québec.

(1) Sir E.-P. Taché n'a étudié le latin ni là ni ailleurs, m'a dit son fils, M. E.-E. Taché.

Cette citation est un peu longue, il est vrai ; mais il m'a semblé qu'une paroisse qui a fourni des noms aussi distingués à notre histoire, méritait d'être connue du lecteur.

On a vu, plus haut, dans le passage que nous venons de citer, que le Dr Jean Blanchet, décédé en 1857, était le cinquième descendant de Pierre Blanchet, que l'on trouvait établi à Saint-Pierre, dès 1669, c'est-à-dire 61 ans après la fondation de Québec. Or, ce docteur, qui a laissé un si beau nom et comme médecin et comme citoyen intègre, était l'oncle de l'honorable J.-G. Blanchet, le sujet de cette biographie, qui se trouve, lui, à appartenir à la sixième génération du premier colon de ce nom venu au pays.

Le père du jeune Blanchet se remaria, trois ans après le décès de sa première épouse, à Mlle Soulanges, fille d'Abraham Talbot, de St-Thomas de Montmagny. La mère de Mlle Talbot était une Dupuis et la sœur de J.-B. Dupuis, mort à un âge patriarcal, à St-Thomas.

Ainsi Joseph-Goderic, qui avait perdu sa mère à l'âge de deux ans, retrouva une seconde mère à l'âge de 5 ans. Je dis une *seconde mère*, car sa mère propre n'aurait pu avoir plus de tendresse pour lui, plus de bontés et plus d'amour même que n'en a eu cette excellente femme.

Elle vit encore et est âgée de 70 ans.

Le jeune Joseph-Goderic eut l'avantage de fréquenter l'école de M. Philippe Verreault, arpenteur et *maître d'école*, durant plusieurs années, à Saint-Pierre.

Je viens de dire : "maître d'école," car le mot instituteur, trouvé par M. Guizot, en France, vers 1830, n'était pas encore connu au Canada. Ce monsieur Verreault était, sous tous les rapports, un homme d'un grand mérite. Pouvant vivre avec les revenus de sa profession, il s'était, cependant, fait humble maître d'école de village, dans le but unique de se rendre utile à la jeunesse d'alors ; car on sait que la carrière de l'enseignement, bien ingrate de nos jours, l'était dix fois plus il y a un demi-siècle. De tels actes de dévouement désintéressé sont rares aujourd'hui parmi les laïques. C'est que nous sommes entrés dans une ère de progrès depuis 50 ans : nous avons trouvé le télégraphe, les communications rapides par mer et par terre, l'amour de s'enrichir, le luxe, le téléphone, etc., et nous avons trouvé aussi l'égoïsme poussé jusqu'à ses dernières limites.

On rirait bien, *dans ce siècle de progrès*, d'un homme de profession qui se consacrerait à l'enseignement par pur amour de la génération qui

pousse, pour lui faire du bien et pour en tirer des hommes utiles, plus tard, au pays. On voit que nous avons progressé, nous, laïques, à la façon des écrevisses. Je dis *laïques*, car l'amour du prochain, le désintéressement et les autres vertus qui découlent de la charité chrétienne, se sont conservés purs parmi les membres de notre clergé séculier, parmi nos Religieuses, nos Frères des écoles chrétiennes et toutes nos communautés enseignantes. C'est peut-être pour cela que nos "hommes de progrès" d'aujourd'hui nous les représentent comme des "arriérés."

Il faut voir avec quel amour, avec quelle vénération les écoliers de M. Philippe Verrault, arpenteur, parlent de leur maître d'école. Cet excellent homme est mort, il y a une dizaine d'années, emportant dans la tombe un titre qui lui survivra : il fut *l'ami de la jeunesse*.

Une croyance bien belle et que l'on trouve encore dans quelques coins de notre pays, c'est qu'à la mort de chacun de nous, Dieu, avant de juger celui qui vient de quitter ce monde, penche son oreille vers la terre pour entendre le bien ou le mal qui se dit du défunt, et qu'il pèse dans sa balance éternelle ce qu'il a entendu. S'il en était ainsi, le plateau du bien l'aurait emporté en entier sur celui du mal, à la mort de M.

Verreault, car il mourut aimé et respecté de tous ceux qui l'avaient connu.

A l'âge de onze ans et demi, en 1840, le jeune Blanchet entra au séminaire de Québec, d'où il sortait en 1844, pour aller continuer ses études à Sainte-Anne de la Pocatière, dans cette belle institution fondée par M. Charles-François Painchaud, deux ans seulement avant la naissance de M. Blanchet, en 1827. C'est là que je l'ai vu pour la première fois.

Joseph était ce que l'on peut appeler un enfant sage pour son âge : il était même réservé, grave et sérieux. Pensait-il déjà, à 16 ans, aux airs de dignité qu'il devait prendre, plus tard, comme président de l'assemblée législative ? Je ne pourrais le dire au juste. Il avait un esprit gouailleur, sans être querelleur, et, sous le rapport de la sagesse, il formait un contraste frappant avec plusieurs tapageurs de notre temps et au nombre desquels se trouvait celui qui écrit ces lignes.

Je ne pourrais pas dire que le Dispensateur des biens avait donné au jeune Blanchet de ces talents transcendants que l'on trouve assez rarement dans la vie ; mais il avait reçu en partage un jugement supérieur, une grande facilité de compréhension, une mémoire heureuse et un amour rare du travail, ce qui est préférable

à ces talents merveilleux comme nous en avons quelques-uns, au collège, et qui sont passés comme des météores, sans avoir fait leur marque prononcée dans aucune voie.

Nous avions pour professeur de belles-lettres et de rhétorique, M. J.-B. Gagnon, mort curé de Trois-Pistoles. Il était excentrique, parfois, ce brave monsieur Gagnon ; mais nous l'aimions tout de même... parce qu'il nous aimait et qu'il était juste, même lorsqu'il punissait sévèrement.

Beaux jours de Sainte-Anne, où êtes-vous ? qu'êtes-vous devenus ?... Envolés sur les ailes du Temps, qui emporte tout vers les rives de l'Eternité !

Et vous, camarades bien-aimés d'alors, où êtes-vous ?

La mort a fauché *dru* parmi les compagnons d'il y a 40 ans, et nous ne formons plus qu'un petit nombre pour penser à ces jours de bonheur incompris et comme on n'en trouve point, cependant, dans le monde. Nous, les survivants d'alors, nous pouvons dire avec le barde de Lévis :

“ Je pense au passé, beaux jours de jeunesse,
Des illusions, âge décevant ;
Songe passager, temps de folle ivresse,
Flot de poudre d'or qu'emporte le vent. ”

M. Blanchet se mit à l'étude de la médecine en 1845, dans l'automne. Il eut pour patron un des médecins les plus distingués qu'ait produits notre pays : son oncle Jean Blanchet, qui, comme chirurgien surtout, n'avait peut-être pas son égal, dans le temps qu'il vivait.

Après quatre ans et demi de cléricature et d'études sérieuses sous un aussi bon maître, Joseph-G. Blanchet fut reçu médecin, après avoir subi un examen sévère. Il fut reçu le 14 de mai, 1850, à l'âge de 21 ans moins 3 semaines.

Le 27 du mois d'août de la même année, M. Blanchet épousa Mlle Emilie Balzaretti, sœur de M. Napoléon Balzaretti, bien connu à Québec, et fille de M. Giovanni-Dominico Balzaretti, né en Lombardie.

Six enfants sont issus de ce mariage, dont deux seulement survivent : un garçon et une fille. Des quatre qui ont été enlevés à l'amour de leurs parents, trois sont morts en bas âge, et l'autre, une fille, est morte le 16 de décembre de 1868, à l'âge de 17½ ans. La perte de cette enfant chérie fut un coup cruel au cœur du père et de la mère, qui ne purent se soumettre à cette rude épreuve qu'au pied de la croix du Sauveur. La Religion seule pouvait faire sup-

porter cette séparation d'un enfant qu'ils aimaient comme un rayon de leur âme. Douée de grands talents et de tous les dons du cœur, elle était, lorsque la mort est venue l'enlever, l'élève bien-aimée des dames du couvent de Jésus-Marie, à Saint-Joseph de Lévis. Cette institution, qui a déjà produit tant de bien, fut fondée par Messire Routier, prêtre éminent. Ce M. Routier était l'oncle de M. le juge Routhier.

Quelques lignes sur la famille de Mme Blanchet trouvent naturellement leur place ici.

Le 19 de novembre, 1835, Mme Marie-Antoinette Balzaretti, grand-mère de Mme Blanchet, écrivait de Ronago (Italie) une lettre à sa bru du Canada, Mme Giovanni-Dominico Balzaretti. Plus tard, elle écrivait à sa petite-fille, Mme Blanchet, alors au couvent des Ursulines de Québec, une autre charmante lettre.

Ces deux missives sont non-seulement écrites en français d'une pureté irréprochable, mais elles renferment les plus beaux sentiments d'amour qu'il soit possible d'exprimer.

Mme veuve Napoléon Balzaretti, qui s'est tuée accidentellement, l'hiver dernier, était la belle-sœur de Mme Blanchet et la sœur de M. l'abbé Bonneau.

Revenons, maintenant, à notre sujet.

Le jeune médecin pratiqua un an seulement à Québec, puis il alla se fixer à St-Nicolas, dans le comté de Lévis, où il demeura jusqu'au 20 d'octobre, 1852.

Dans la même automne, il vint s'établir dans la paroisse de Notre-Dame de la Victoire, qui venait d'être détachée de St-Joseph de la pointe Lévis. C'est là que nous le trouvons encore aujourd'hui, ayant grandi avec cette paroisse qui a marché à pas de géant ; c'est là qu'il a pratiqué la médecine avec succès jusqu'à l'automne de 1883 ; c'est encore là qu'il a soutenu des luttes politiques sérieuses et dont les électeurs de Lévis se souviendront longtemps ; puis c'est là, probablement, qu'il voudra mourir et dormir son dernier sommeil, tant il aime Lévis et sa brave population.

M. Blanchet, peu de temps après son arrivée à Lévis, s'occupa des affaires municipales de cette paroisse, et, en 1855, il fut élu maire.

Il organisa la nouvelle municipalité et il aida à obtenir l'incorporation de la ville de Lévis, en 1861.

Après son élection comme député, la même année, il se retira du conseil.

M. Blanchet avait aussi un goût prononcé pour les luttes politiques et, dès 1854, on le voit

y prendre un grand intérêt. Arrivé à cet âge de l'enthousiasme et des beaux rêves, à 25 ans, son imagination se laisse entraîner par les belles théories du parti démocratique de l'époque. Cet engouement factice, qu'il prenait alors pour des convictions profondes et durables, se voit fortifié par les discours entraînants de M. Papineau, au retour de l'exil, et ayant rapporté avec lui un esprit imbu des idées des penseurs comme Louis Blanc et consorts. Ajoutez à cela l'éloquence facile, la parole entraînante du grand tribun canadien, le prestige de son nom et de ses luttes avec "la marâtre Angleterre," et vous comprendrez facilement qu'un jeune homme de 25 ans, ayant au cœur des aspirations et l'amour de son pays, pouvait aisément se laisser entraîner sur ce terrain de la démagogie, surnommé, à cette date, et pour mieux capter la confiance, le terrain des démocrates. M. Blanchet se laissa prendre à ces dehors dorés, comme tant d'autres jeunes gens d'élite de cette époque, et dont le plus grand nombre n'a pas gardé ses illusions de jeunesse.

M. Blanchet fit comme tant d'autres de ses compatriotes contemporains : le désenchantement se fit ; l'âge et la réflexion lui montrèrent les choses sous leur vrai jour, et, 6 ans plus tard, en 1861, on le voit s'allier franchement et ouver-

tement au parti conservateur dont il a, jusqu'à présent, suivi le drapeau fidèlement, dans les jours mauvais comme dans les beaux jours.

En 1857, il se mêle à la politique d'une manière active ; et, dans l'automne de cette même année, il pose sa candidature, dans le comté de Lévis, contre l'honorable Frs. Lemieux, ancien ministre du gouvernement Taché-Macdonald. Soit qu'il ne fût pas mûr pour la lutte (il n'avait alors que 28 ans), soit que ses principes démocratiques fussent contre lui auprès des électeurs, il fut défait par une forte majorité.

C'était son premier revers. Il ne se sentit nullement découragé par cet échec ; et, semblable à Charles-Quint, au moins sous ce rapport, il voyait son énergie s'accroître avec les obstacles.

En 1861, M. Blanchet, s'étant rallié franchement et ouvertement au gouvernement Cartier-Macdonald, se présenta de nouveau contre le même M. Lemieux, et il le battit par une majorité de 77 voix (1).

En 1862, le gouvernement Cartier-Macdonald fut défait. Il est bon de mettre sous les yeux du lecteur les faits principaux de cette époque

(1) M. Hector-L. Langevin (devenu, depuis, Sir Hector) appuya M. Blanchet à cette élection, et parla en sa faveur à l'Assemblée où il posa sa candidature et se constitua garant de la sincérité des convictions de M. Blanchet. M. Langevin n'a jamais regretté ces paroles de 1861.

qui vit arriver au pouvoir les chefs libéraux, le 24 de mai.

Dès 1861 (le 25 d'octobre) sir Edmund-W. Head avait fait place, comme gouverneur, au vicomte Monck, qui était Irlandais de naissance.

Le nouveau gouverneur ouvrit le 7^{me} parlement, le 20 de mars, 1862, et pria les deux chambres de choisir leurs présidents. Sir Allan McNab fut élu président du conseil législatif par une majorité de trois voix.

A l'assemblée législative (je cite Louis-P. Turcotte : LE CANADA SOUS L'UNION, de 1841 à 1867), les partis commencèrent la lutte politique par le choix du président. M. Cartier proposa M. Turcotte, député de Trois-Rivières, comme candidat ministériel : il énuméra les services que ce député avait rendus au parti libéral-conservateur. M. Drummond présenta M. Sicotte, comme le candidat de l'opposition, et rappela la manière habile et honorable avec laquelle il s'était acquitté des devoirs de président de la chambre. Malgré les titres de M. Sicotte à la présidence, M. Turcotte l'emporta de treize voix.

L'heureux candidat avait les qualités requises pour la haute position que venait de lui conférer la majorité des représentants. Il possédait les deux langues, et avait une expérience parlementaire de vingt années. M. Turcotte était de plus un orateur très distingué et possédait des talents brillants."

Réunie le 20 de mars, 1862, comme je l'ai dit plus haut, l'assemblée législative fut saisie, le mois suivant, d'un projet de loi qui amena la chute du ministère Cartier-Macdonald. Je cite le même auteur :

M. John-A. Macdonald présenta un projet de loi destiné à organiser la milice sur un pied efficace. La mesure avait été préparée sur les suggestions d'une commission spéciale composée de Messieurs Cartier, Macdonald, du colonel Lyson, etc, et nommée à la suite de l'affaire du *Trent*. Cette difficulté avait démontré l'importance qu'il y avait de mettre la province sous la protection d'une force efficace, et tous les Canadiens, sans distinction de partis, reconnurent que la loi de milice était inefficace, et insistèrent sur une meilleure organisation.

Le projet de milice ne fut pas discuté comme le méritait un sujet de cette importance. Les Libéraux ne firent pas connaître leurs vues sur la question de la défense; ils furent unanimes à voter contre le projet ministériel, afin de renverser le cabinet. Quelques démocrates étaient d'avis qu'il n'y avait pas besoin de milice, que l'Angleterre devait nous défendre et payer une milice, si elle en voulait. Ils étaient conséquents avec leurs principes annexionnistes, qu'ils n'osaient pas professer publiquement, mais qu'ils entretenaient en eux-mêmes.

Les organes des Libéraux jetèrent l'effroi parmi la population, en criant que la mesure demandait des sacrifices immenses, et établissait une taxe directe de cinquante centins pour le soutien de la milice. Comme le fit remarquer M. Cartier, cette taxe n'était qu'une pénalité infligée à ceux qui ne se rendraient pas à l'exercice. La population des campagnes commença à s'exciter et demanda le rejet du projet ministériel.

Plusieurs partisans du ministère essayèrent de faire modifier le projet. Les ministres s'y refusèrent: ils crurent pouvoir braver l'orage, et se fièrent trop sur leurs propres forces. Le projet de milice fut rejeté à sa deuxième lecture sur un vote de 61 contre 54.

M. Blanchet, député de Lévis, vota avec les 54 membres favorables à ce projet de loi.

Je ne saurais fermer Turcotte sans lui emprunter un autre extrait.

M. Cartier, (dit cet estimé chroniqueur) et ses collègues considérèrent qu'après ce vote, ils devaient donner leur démission. C'est ce qu'ils firent le 21 mai (1862). En remettant les rênes du pouvoir, M. Cartier exprima sa reconnaissance aux députés qui lui avaient accordé jusqu'alors un appui constant. Il félicita M. John-A. Macdonald, son collègue, de la majorité qu'il avait obtenue dans la province qu'il représentait. (Il avait obtenu dans sa section une majorité de 7 voix, tandis que M. Cartier se trouvait dans une minorité de 13). Il se déclara fier d'avoir succombé sur une mesure destinée à soutenir, sur ce continent, la gloire du drapeau britannique, et dont la nécessité avait été admise. Il craignait que les ennemis des Bas-Canadiens ne vissent, dans ce vote, les preuves d'un manque de loyauté.

Le parti libéral-conservateur, ou simplement conservateur, formé en 1854, avait fait un long règne. C'était le même parti qui, sous les noms de divers ministères, McNab-Morin, Taché-Macdonald, etc., avait administré les affaires publiques. Le dernier ministère Cartier-Macdonald, qui était une continuation des précédents, comptait presque quatre années d'existence. Remarquons que les députés du Bas-Canada, par leur union, avaient été la force de ces administrations. La chute des Conservateurs allaient changer les rôles : *le Haut-Canada allait, pendant deux ans, commander à l'autre province.* (Les mots soulignés ne le sont pas par l'auteur).

Malgré ce qu'en ont dit leurs adversaires, MM. Cartier et John-A. Macdonald apparaissent dans notre histoire comme les deux plus grandes figures politiques de l'époque. Ils ont droit à la reconnaissance publique, car ils ont rendu les plus grands services à leurs com-

patriotes. Après plusieurs années de carrière administrative, ils sortirent tous deux du cabinet aussi pauvres qu'ils y étaient entrés. Ils se montrèrent tolérants et libéraux ; ils défendirent généreusement les institutions catholiques, les écoles séparées, empêchèrent les fanatiques, comme Brown et ses adeptes, de dominer sur le Bas-Canada. Disons encore que les chefs conservateurs ont toujours été soutenus et généralement approuvés par le clergé et par la masse de la population bas canadienne des deux origines.

On voit, par ce qui précède, qu'il serait difficile de blâmer M. Blanchet d'avoir tourné le dos aux démocrates de son temps pour se ranger sous la bannière de chefs aussi illustres.

Après la défaite du cabinet conservateur, comme on vient de le voir, le parti libéral vint au pouvoir. Le nouveau cabinet, connu sous le nom de Macdonald-Sicotte, prêta serment le 24 de mai, 1862. Son règne ne fut pas long.

Dès le 8 de mai de l'année (1863), la motion de non-confiance de M. John-A. Macdonald fut adoptée à une majorité de 5 voix : 64 contre 59. M. Sicotte se trouva avec une minorité de plusieurs voix dans la section qu'il représentait.

On voit ici M. Blanchet voter avec les 64 membres qui appuyaient la motion de non-confiance.

Le 12 de mai, le lendemain du vote de non-confiance dans l'administration Macdonald-

Sicotte, le gouverneur Monk prorogea les chambres en vue d'une dissolution immédiate ; puis, 4 jours plus tard, nous avons l'administration Macdonald-Dorion.

Des élections générales eurent lieu, le mois suivant, (juin) et elles laissèrent le parti démocratique ou essentiellement ministériel dans un état de faiblesse visible, surtout dans le Bas-Canada.

Dans l'intervalle, c'est-à-dire durant l'été de 1862, avait eu lieu l'élection de 12 conseillers législatifs. Ces élections complétaient le nombre des conseillers élus par le peuple, d'après la loi de 1856. M. François Lemieux, qui avait battu M. Blanchet à l'élection de 1857, et qui fut battu à son tour, par 77 voix, en 1861, avait été élu conseiller législatif, représentant au Conseil la division de la Durantaye.

Le parti de M. Lemieux vivait encore dans le comté de Lévis, et voulant avoir sa revanche de la défaite de 1861, il produisit comme son candidat M. Pierre Giroux, de St-Jean-Chrysostôme. M. Blanchet obtint la victoire sur ce nouveau concurrent par une majorité de 178 voix.

Les élections générales de cette année 1863 donnèrent au cabinet Macdonald-Dorion une

majorité dans le Haut-Canada et une minorité dans le Bas ; de sorte que les deux partis se trouvèrent avec des forces à peu près égales.

M. Doria, dit l'historien déjà cité, ne se trouvait supporté que par un petit nombre d'adhérents. Il assumait une grande responsabilité en administrant les affaires seulement avec l'appui d'une grande majorité fanatique du Haut-Canada. Après avoir reproché amèrement aux chefs conservateurs d'être en minorité de quelques voix dans la province ouest, il se trouvait dans une minorité bien plus grande. Les rôles étaient changés : sous l'administration-Cartier, c'était le Bas-Canada qui commandait avec sa majorité aux affaires du pays ; maintenant, c'était le Haut-Canada, avec M. Brown et les *cleargrits*, qui allait gouverner la province.

Le ministère nouveau convoqua les chambres aussitôt après les élections terminées, et le gouverneur Monck ouvrit la 1ère session du 8ème parlement, le 13 août, 1863.

M. Blanchet, qui avait voté en faveur du projet de loi touchant la milice, ce même projet qui avait provoqué la chute du ministère Cartier-Macdonald, vota, à cette session, en faveur de la loi de milice de M. John-Sanfield Macdonald. Lui, M. Cartier et plusieurs autres Conservateurs votèrent, sur cette question, avec le ministère, tout en protestant contre certaines clauses, mais ils voulaient avant tout pourvoir à la défense du pays.

Durant cette session, M. Blanchet reprocha au gouvernement d'avoir apporté trop peu de soins à l'organisation des volontaires. Ce ministère avait dépensé, disait le député de Lévis, près d'un demi-million pour l'entretien de la milice, et les résultats n'avaient pas été proportionnés à cette dépense.

Durant cette même session, les Conservateurs ne présentèrent aucun amendement à l'adresse, ni aucun vote de non-confiance au ministère libéral : ils voulaient le laisser tomber sous le poids de ses propres fautes.

Au commencement de la session, en février de 1864, le ministère essaya de lutter, mais en vain, contre l'opposition dont les rangs grossissaient toujours. Après avoir essayé de fortifier sa position par quelques changements, et après avoir fait des ouvertures à sir Etienne Taché (ouvertures qui furent repoussées), M. John-Sanfield Macdonald déposa sa démission et celle de ses collègues entre les mains du gouverneur.

Le 30 de mars, 1864, les membres du ministère Taché-Macdonald (John-A., devenu, depuis, sir John), prêtèrent le serment d'usage. M. Blanchet appuya fortement la nouvelle administration.

Les Conservateurs, dit Tarcotte, reprenaient le pouvoir dans les temps les plus difficiles, lorsque les partis,

également divisés, avaient, pendant deux ans, fait la lutte la plus terrible, lorsque les affaires avaient été négligées par l'interruption causée par les changements de ministères. Aussitôt après leur réélection, ils se montrèrent empressés à légiférer (l'auteur a voulu dire : *légiférer*) sur les questions les plus pressantes. Leur premier soin fut de rétablir l'ordre dans les finances, de faire cesser le déficit annuel sans surcharger le peuple.

Ce fut sous l'administration Taché-Macdonald, en 1865, que furent assises les bases du pacte fédéral. Les discussions à ce sujet durèrent tout un mois à l'assemblée législative. Enfin, le projet fédéral, après avoir été étudié sous tous ses aspects, fut accueilli par une majorité de 58 voix : 91 contre 33. Parmi ceux qui prirent part à cette discussion si importante, on voit M. Blanchet, qui, non content de se déclarer favorable à la confédération des provinces et de voter ensuite pour l'adoption du projet, eut le bon esprit de rendre justice à un compatriote distingué par ses profondes connaissances : à M. Joseph-C. Taché, qui, dès 1857, avait écrit d'une manière prophétique sur la confédération. M. Blanchet, après avoir fait l'historique de cette grande question, cita avec éloge le bel ouvrage de M. Taché, qui a servi de base presque en entier aux lois fédérales qui nous régissent. C'était un acte de justice bien mérité et

qui faisait le plus grand honneur au député de Lévis.

Après le retour au pays des délégués envoyés en Angleterre avec le projet de confédération, le gouvernement se préparait à ouvrir le parlement, lorsque la mort enleva à la province son premier ministre, sir Etienne Taché, qui mourut le 20 juillet, 1865.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de faire l'éloge de ce grand compatriote, ni celui de sir Louis-II. LaFontaine, de M. Morin et de tant d'autres dont les noms se pressent sous notre plume. Disons seulement que ces noms seront toujours prononcés avec vénération par le peuple, et que M. Blanchet avait mille fois raison de marcher sur la trace de ces hommes chez lesquels on trouve l'image fidèle de l'honnêteté politique, ainsi que l'image du citoyen vertueux et du patriote sincère.

Sir Narcisse-F. Belleau succéda à sir Etienne. Les autres membres du cabinet conservèrent leurs positions respectives, et le programme ministériel ne subit aucun changement.

Le 8 août de cette même année 1865, les chambres furent convoquées une deuxième fois, pour recevoir le rapport des délégués en Angleterre, voter les subsides et terminer la législation

restée inachevée à la clôture de la session du mois de janvier de cette année.

Enfin, le 8 juin, 1866, le gouverneur Monck convoqua la session, (la dernière sous l'Union), à Ottaoua, la nouvelle capitale. Là comme à Québec, on voit le député de Lévis donner son appui moral et matériel au parti qu'il avait franchement adopté en 1861. Ses talents naturels et sa parole facile l'avaient déjà mis en évidence et il était devenu, pour les Conservateurs, une acquisition précieuse. Mais le parti libéral ne pouvait lui pardonner cette fidélité au drapeau et la suite fera voir comment on tenta de se venger.

Aux élections générales de 1867 (année où la confédération eut force de loi), M. Blanchet fut élu par acclamation député de Lévis à la chambre des Communes

On sait que le double mandat existait alors et qu'il a été aboli en 1874. Les Libéraux, voulant au moins avoir la députation à la chambre locale, amenèrent de l'avant un homme de leur couleur dans la personne de M. Edouard-Hospice Marceau, de St-Henri de Lauzon. M. Blanchet remporta la victoire par une écrasante majorité : au-dessus de 700 voix.

A la réunion de la législature provinciale, le 27 décembre de la même année, M. Blanchet fut fait président de l'assemblée législative.

Le mandat de la chambre locale était, alors, pour 4 ans, et celui de la chambre fédérale, pour 5 ans. D'après cette disposition de la loi, il y eut des élections générales, dans la province de Québec, en 1871, c'est-à-dire 4 ans après l'inauguration du nouveau régime en 1867.

Le parti libéral, nullement découragé par son humiliante défaite de 4 ans auparavant, se présenta avec M. Louis-Honoré Fréchette, homme de talents supérieurs et enfant de Lévis. En dépit de ces deux grands avantages, M. Fréchette fut battu par une majorité adverse de 886 voix.

M. Blanchet fut de nouveau élu unanimement président de la chambre législative.

Malgré les deux défaites essuyées dans le comté de Lévis, en 1867 et en 1871, les Libéraux ne se tinrent pas pour battus. On les voit encore, l'année suivante, en 1872, revenir faire la lutte avec le même candidat, M. Fréchette. N'ayant pu obtenir le mandat de la législature provinciale, ce monsieur, devenu, depuis, poète lauréat et CYPRIEN de *La Patrie*, voulut se relancer sur le mandat des Communes. Il fut

encore rejeté par une majorité de 89 votes. Il est bon d'observer que les partisans de M. Fréchette firent des prodiges de prodigalité, d'ubiquité et de belles promesses. On fit flèche de tout bois pour imposer son candidat, "l'enfant de Lévis," alors récemment de retour de l'exil.

Sur les fûts de vins de Bordeaux, qui se bonifient en traversant l'océan, on écrit en grosses lettres: "Retour de l'Inde," afin de les vendre plus cher. Sur le programme de M. Fréchette, ses amis avaient écrit et criaient à tue-tête: "Retour de l'exil," afin de faire croire qu'il en était revenu bonifié. Les électeurs, à tort ou à raison, je n'entreprendrai point de le dire, ne crurent pas que M. Fréchette pouvait se bonifier, et "l'enfant de Lévis" fut éliminé, aux deux élections, pour faire place à l'enfant adoptif, aimé et respecté: l'honorable Joseph-Goderic Blanchet.

Je dois faire observer encore que l'opinion publique paraissait hostile au double mandat, ce qui pourrait expliquer, outre les raisons déjà données, la diminution du chiffre de la majorité de M. Blanchet, en 1872.

Les élections générales de cette année 1872 donnaient au ministère Macdonald-Cartier une majorité d'à peu près 60.

Dans la province de Québec, nous avons le cabinet-Chauveau, formé en 1867.

Le parlement fédéral se réunit dans l'hiver de 1873, et tout alla bien jusqu'au printemps, lorsque éclata ce que l'on peut à bon droit appeler la grande conspiration du *Scandale du Pacifique*.

L'opinion publique, chauffée à *rouge* par les fausses représentations des Libéraux, au moyen de la presse et des discours publics, s'était grandement excitée au sujet de cette affaire, de ce *ridiculus mus* de la gente libérale.

On nomma un comité de la chambre pour s'enquérir des faits se rapportant à cette accusation. Ce comité se composait de 5 membres, et M. Blanchet en faisait partie. Comme aucun comité de la chambre ne peut siéger après la prorogation du parlement, il y eut ajournement jusqu'au 13 d'août, afin de permettre aux 5 membres de faire l'enquête.

Le comité se réunit, en juillet, à Montréal ; mais il dut se séparer sans rien faire, vu qu'il n'avait pas le droit d'interroger les témoins sous serment.

A la réunion des chambres, le 13 d'août, lord Dufferin prorogea le parlement au milieu de la plus grande excitation.

Quelques jours après l'ouverture de la session, le 20 d'octobre suivant, après de longs débats acrimonieux sur l'adresse, sir John-A. Macdonald, voyant l'agitation grandir et plusieurs de ses anciens amis l'abandonner, donna sa démission.

M. Blanchet ne fut pas du nombre de ceux qui, dans la tempête, désertèrent lâchement le drapeau : il se montra alors, comme il l'avait été depuis 1861, et comme il l'a été jusqu'à ce jour, dévoué et fidèle à ses chefs politiques, dans l'avenir et l'honnêteté desquels il avait la plus grande confiance.

Après la résignation du cabinet Macdonald-Cartier, le pays vit arriver au pouvoir, le 5 de novembre suivant, M. McKenzie, qui devait répandre une pluie d'or sur tout le Canada.

Ce sauveur désiré depuis longtemps par les Libéraux, voulut profiter de l'excitation d'alors et l'exploiter en recommandant une dissolution et des élections générales, qui eurent lieu en janvier 1874.

On sait déjà que le double mandat fut aboli en cette année, 1874. M. Blanchet opta pour celui de Québec dont la durée expirait en 1875.

M. Louis-H. Fréchette, comptant sur l'axiome latin : *Audaces fortuna juvat*, voulut encore briguer les suffrages de son comté natal, et, cette

fois-ci, " l'enfant de Lévis " gagna son élection par une majorité de 87 voix.

Son concurrent était M. Julien Chabot, l'habile gérant de la compagnie de navigation à vapeur du St-Laurent. Ce monsieur, si bien doué sous tous les rapports, eût été un digne représentant du comté de Lévis et le continuateur des œuvres commencées par M. Blanchet.

Quant à M. Fréchette, on se demande encore, dans le comté de Lévis, quel bien ce poète a pu faire comme législateur. On dit encore que, à Ottaoua, il était tellement dévoré par les vers qu'il ne pouvait point s'occuper de lois ; d'où il suit, comme morale, que l'on peut être bon poète, chroniqueur spirituel même (je n'ai pas dit *honnête*), et faire un législateur fort médiocre. Je crois que les électeurs de Lévis en savent quelque chose par expérience.

Aux élections provinciales de 1875 [le 7 de juillet], M. Blanchet fut battu par M. E.-T. Pâquet, devenu secrétaire provincial sous l'administration-Chapleau, et, maintenant, shérif conjoint, à Québec.

Les partisans de M. Blanchet, devenus trop confiants par leurs victoires répétées, avaient négligé d'employer toute leur énergie, tous leurs efforts, et de là cette défaite qui surprit

peut-être encore plus les partisans de M. Paquet qu'elle ne surprit ceux de M. Blanchet.

Cet échec, le deuxième dans une carrière politique de 18 ans, fut loin de décourager cet homme de volonté. Il savait que la *Volonté* est la souveraine maîtresse du monde ; qu'un homme qui *veut*, peut tout conquérir : la vertu, la gloire et, comme le dit Arsène Houssaye, " le génie même, cette échelle sans fin que Dieu ne tend çà et là que pour rejoindre le ciel à la terre, sauf à la briser quand l'homme monte trop vite ou trop lentement."

M. Blanchet se remit avec courage aux devoirs de sa profession que les occupations politiques lui avaient fait négliger. Il redevint tout de bon médecin pratiquant comme il serait redevenu laboureur plutôt que de ne rien faire et s'il eût eu l'avantage d'appartenir à ce noble état.

Dans l'automne de cette même année (1875), M. Téléphore Fournier donna sa démission comme député aux Communes du comté de Bellechasse, pour accepter, sous le gouvernement-McKenzie, la position de juge de la cour suprême, nouvellement créée.

Le siège électoral de Bellechasse étant devenu vacant par la résignation de M. Fournier, une députation de notables du comté se rendit

auprès de M. Blanchet et le pressa vivement d'accepter la candidature qu'elle était chargée de lui offrir. Ayant toujours eu du goût pour la vie politique et les luttes qu'elle entraîne, il céda aux vives sollicitations qui lui furent faites de toutes les parties du comté de Bellechasse et accepta la candidature.

Il eut pour concurrents, dans cette nouvelle lutte et sur un terrain nouveau, M. Achille LaRue, avocat de Québec, et M. Boutin, cultivateur de Saint-Raphaël. M. Blanchet fut élu le 22 novembre par une majorité de 352 voix. Ses deux adversaires appartenaient à l'école politique libérale.

Cette élection fut la première victoire du parti conservateur après les élections de 1874 et sous l'administration McKenzie. Le désenchantement commençait à se faire, et le peuple, ne voyant pas arriver l'âge d'or promis par les Libéraux, ouvrait les yeux à la lumière. D'autres élections, comme celle de sir Hector Langevin, dans Charlevoix, en 1876, se succédèrent les unes aux autres, et les soldats de sir John-A. Macdonald, élus de nouveau, venaient se ranger tour à tour sous la bannière du chef. Ce fut enfin le signal de la grande réaction contre le gouvernement de M. McKenzie.

Aux élections générales de 1878 (le 17 septembre), le comté de Lévis réclame son ancien député, M. Blanchet, qui accepte et fait, pour la troisième fois, la lutte contre M. Louis-H. Fréchette.

Après un combat acharné, un combat sans égal, M. Fréchette, le candidat du gouvernement, ayant en sa faveur toute l'influence des deux cabinets fédéral et provincial, se voit encore battu, cependant, par une majorité de 142 voix.

Le résultat général des élections de 1878 fut tellement défavorable aux Libéraux, que M. McKenzie crut devoir résigner en octobre.

Sir John-A. Macdonald reprend le pouvoir entouré de ses anciens collègues.

A la réunion des chambres, à Ottaoua, en février 1879, M. Blanchet est fait président des Communes.

Le 20 juin, 1882, aux élections générales, on voit M. Louis-H. Fréchette descendre de Montréal tout exprès pour se faire battre *une quatrième fois* par son adversaire invincible : Joseph-Goderic Blanchet, qui remporta une majorité de 412 voix.

M. Fréchette comprendra-t-il enfin que son comté natal ne veut pas de lui comme son député aux parlements ?

En 1883, dans le cours du mois d'octobre, M. Blanchet fut nommé percepteur des douanes, à Québec, en remplacement de M. Dunscomb. Il est le premier de race française qui occupe cette belle position, que la *race supérieure*, avec cet esprit d'injustice qui la caractérise à notre égard, s'était taillée pour elle seule.

Après trente ans de luttes actives, de luttes qui vieillissent et appauvrissent, il est probable que M. Blanchet jouira du repos que lui assure sa position et qu'il la remplira, j'en suis sûr, avec distinction et fidélité. Son honnêteté politique a été à l'abri de tout soupçon même de la part de ses adversaires les plus acharnés, et il ne pourrait en être autrement au poste important qu'il occupe. D'ailleurs, il sort d'une famille sans tache, et famille oblige tout comme noblesse oblige.

M. Blanchet est d'un accès facile. Vous le voyez toujours le sourire aux lèvres, et son œil bleu exprime la franchise et la bonté. Sa parole est sévère, parfois, mais seulement contre les injustices et lorsqu'il veut infuser dans l'âme de son interlocuteur les principes dont il est fortement pénétré.

Dans quelques années d'ici, on aura peut-être oublié les luttes politiques que, durant 30 ans,

il a soutenues ; mais ce qu'on ne saurait oublier, à Lévis surtout, c'est qu'il fut non-seulement un médecin habile : il fut, de plus, le médecin des pauvres, et ce sera son plus beau titre à l'amour de ses concitoyens.

Dans tous cas, il ne faut pas être grand prophète pour pouvoir prédire que la mémoire de cet homme de bien vivra au pays.

Afin de ne pas déranger l'ordre chronologique de cette biographie, j'ai dû réserver pour la fin de cette étude quelques pages se rapportant à la carrière militaire de l'honorable J.-G. Blanchet. A côté de l'homme politique et du médecin, j'aime à faire voir l'homme aux sentiments patriotiques, celui qui, à l'heure du danger, entend l'appel de la Patrie, se lève avec ardeur, court sous les armes et offre à la mère commune la valeur de son bras et tout son sang.

En 1861, lors de la fameuse affaire du *Trent*, M. Blanchet s'occupa activement de notre milice, et il leva une compagnie prête à prendre du service.

Dans l'hiver de 1863, le gouvernement, voulant mettre les forces du pays sur un pied plus efficace, organisa des bataillons de volontaires.

M. Blanchet leva aussitôt le 17^{ème} bataillon et en fut nommé lieutenant-colonel le 6 de mars de la même année. A venir jusqu'à la fin du mois de mai de cette année (1884), M. Blanchet a toujours eu le commandement de ce bataillon qu'il affectionnait tout particulièrement. Après en avoir été le lieutenant-colonel l'espace de 21 ans, il laissa le commandement de son "cher 17^{ème}" à M. Louis-Geo. Desjardins, député de Montmorency et officier d'un rare mérite. Il était, lors de sa promotion, le major de ce bataillon, après en avoir été longtemps l'adjudant, et il avait toujours été le bras droit de M. Blanchet. D'ailleurs, M. Desjardins est remarquable par ses connaissances militaires, et sa stature fait de lui un officier supérieur de très belle apparence.

En 1865, M. Blanchet suivit les cours de l'école militaire et en sortit avec brevets de deuxième et de première classe.

Au printemps de cette même année, il commandait un bataillon formé de différentes compagnies de Québec et d'Ontario. Le quartier général de ce bataillon était à Laprairie et il devait surveiller la frontière entre Prescott, (Ontario) et Sherbrooke.

Les autorités militaires prenaient ces précautions à la suite de l'invasion des maraudeurs de

St-Alban, dans l'Etat du Vermont. On sait que cette équipée n'eut point de suites sérieuses.

Lors de l'invasion des Féniciens, en 1866 et en 1870, M. Blanchet devint le commandant de la force active située au sud du Saint-Laurent et dans la partie est de la province de Québec.

Enfin, le 17^{me} bataillon, commandé durant 21 ans par M. Blanchet, a toujours été considéré comme étant un des meilleurs de la force active. Ses officiers sont presque tous sortis de l'école militaire et plusieurs ont eu du service actif. Etant tous dévoués, aimant leur état et jouissant d'une bonne éducation, ces officiers font honneur au 17^{me} et lui ont donné beaucoup de relief.

On se rappelle encore que, lors des grands camps de 1870, 1871, 1872, etc., ce bataillon fut remarqué pour sa belle tenue, sa bonne discipline et son habileté aux exercices. On se le montrait à l'envi en disant : " Voilà le 17^{me} ; c'est le bataillon du Dr Blanchet. "

En 1879, l'hon. M. Masson, alors ministre de la milice, choisit M. Blanchet pour commander le corps des tireurs canadiens, au concours de Wimbledon, en Angleterre.

Enfin, pour rendre justice à ce compatriote distingué, je dois encore ajouter ce qui suit :

C'est l'honorable M. Blanchet, le sujet de cette étude, qui a eu, le premier, l'idée d'un chemin de fer de Lévis à l'État du Maine et passant par la vallée si belle et si riche de la Chaudière.

Son grand-oncle, François Blanchet, mort en 1830, avait obtenu, lorsqu'il était député au parlement, de l'argent pour l'ouverture d'un chemin de colonisation, qui, durant plusieurs années, fut connu sous le nom de *Chemin de Kennébec*. Cette voie publique existe encore aujourd'hui, et, depuis une soixantaine d'années, c'est la route que prennent les habitants de la Beauce allant aux États-Unis. C'est par là qu'est passée presque toute la population canadienne que l'on trouve dans les beaux villages de Waterville, Oldtown, Skowhegan, etc., dans le Maine.

En 1869, M. Joseph-G. Blanchet fit passer à la session de la législature provinciale, une loi à l'effet de constituer une compagnie pour la construction du chemin de fer de Lévis et Kennébec.

Cette compagnie fut formée légalement l'année suivante, en 1870, et M. Blanchet en devint le président.

On commença les travaux le 12 juin, 1871, et quatre ans après, c'est-à-dire en juin de 1875, le

chemin s'ouvrait au trafic, de Lévis à Sainte-Marie de la Beauce seulement.

Aujourd'hui, cette ligne va jusqu'au village de Saint-Joseph, et elle aboutira avant longtemps à la frontière.

La jonction de Sherbrooke s'opère dans le bas de la paroisse de Saint-Joseph, sur la rive droite de la Chaudière.

M. Blanchet se retirait de cette compagnie en 1876, après avoir pris sa bonne part des tracasseries et des difficultés inhérentes à toute entreprise de cette nature commencée sans les capitaux suffisants. Il ne voulut pas cependant donner sa démission avant d'avoir vu le succès *certain* de cette entreprise dont il était le père et l'âme.

On sait que ce chemin de Lévis et Kennébec est devenu, depuis quelques années, le Québec-Central.

Cette construction, si utile aux habitants du sud de Québec et à la colonisation, est maintenant à l'abri des assauts et des orages qu'a subis son aîné, le Lévis et Kennébec.

Juin, 1884.